



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

Nogentsurmarne

**A l'attention des Riverains et des
Commerçants du centre ville**

Le Maire

Nogent-sur-Marne, le 7 novembre 2019

N.Réf.: CAB/JJPM/CS/2019/86

Objet : Migrants, réquisition temporaire du gymnase Galliéni désaffecté

Mesdames, Messieurs, mes chers Concitoyens,

L'Etat, par l'intermédiaire de la Préfecture du Val de Marne, vient de m'adresser un arrêté portant réquisition du gymnase Galliéni désaffecté (12 Rue Thiers) pour accueillir (comme cela était le cas il y a plusieurs mois au gymnase Leclerc) entre 80 et 100 réfugiés de façon temporaire.

Ces locaux sont réquisitionnés à compter du 7 novembre 2019 pour une durée de 30 jours "renouvelables".

Ils seront adaptés à cet accueil aux frais de l'Etat, par l'association Alteralia mandatée et spécialisée pour assurer une telle mission. Les modalités sont identiques à celles des accueils précédents.

Alors que cette association est chargée d'assurer la sécurité au sein des locaux, la Police Municipale associée à la Police Nationale, quant à elles, assureront une surveillance particulière aux abords du gymnase, des écoles et des commerces...

Pour toutes demandes de renseignements supplémentaires, les contacts seront :

- Services Technique de la ville : 01.43.24.62.92
- Police Municipale : 0800 094 130

Je vous remercie de votre compréhension et appelle les associations et bénévoles qui s'étaient mobilisées précédemment de se manifester directement auprès du responsable de l'association Alteralia, présent de façon permanente au gymnase, ou auprès du cabinet du Maire.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute.

Bien cordialement.

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Président du Territoire ParisEstMarneBois

